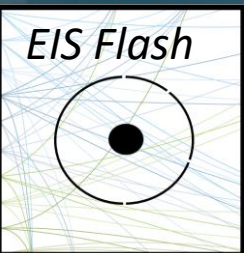


Evaluation des Impacts sur la Santé PLU d'Azé



COPIL - EIS PLU d'Azé – 26 septembre



Contenus

I) Éléments de contexte

1. La démarche d'EIS. p.3
2. Le territoire d'étude. p.7

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème. p.14
2. Agir pour la santé. p.18

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration. p.21
2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ? p.26

Annexes : Santé, urbanisme et préservation des milieux. p.30

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

I) Éléments de contexte

1. La démarche d'EIS



La notion de santé environnementale

Un concept initié par l'OMS (1999)



La santé n'est pas que l'absence de maladie, c'est un état de bien-être à la fois physique, mental et social (déf. OMS).

L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes/externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail.



2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances)



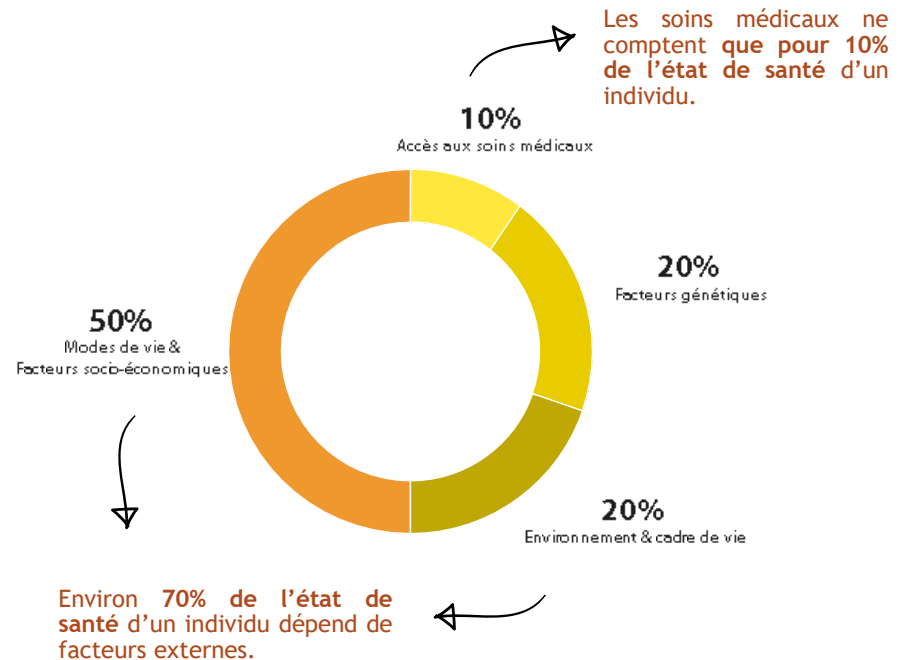
3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques)



4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.



La promotion de la santé passe par des actions sur les facteurs externes, environnementaux et socio-économiques.



Réalisation : AUDAB, 2023.
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012



Définitions et objectifs d'une EIS

Principes de l'EIS et présence dans la planification

» L'**Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS)** est une démarche définie par le Consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets à l'intérieur de la population.* » (OMS, 1999)

» Les démarches d'EIS proposées en Région Bourgogne-Franche-Comté par l'Agence Régionale de Santé se veulent « **flash** » :

- ✓ Elles se **concentrent sur un document central du SCoT ou du PLU(i)**, en l'occurrence le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU**.
- ✓ Elles sont réalisées dans des **délais courts (3 à 6 mois)** et interviennent à un **instant T**.
- ✓ Il s'agit d'inscrire l'analyse et les recommandations issues de l'EIS dans la temporalité d'élaboration et de validation du PADD de façon à pouvoir **(si besoin) amender le document** et ses ambitions si nécessaire.



Éléments de méthode

Les déterminants de santé et les objectifs UFS associés

	DÉTERMINANTS DE SANTÉ	OBJECTIFS DE L'UFS
FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES	1. Comportements de vie sains	1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs 2. Inciter aux pratiques de sport et de détente 3. Inciter à une alimentation saine
	2. Cohésion sociale et équité	4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle 5. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
	3. Démocratie locale / citoyenneté	6. Favoriser la participation au processus démocratique
	4. Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	7. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
	5. Développement économique et emploi	8. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	6. Habitat	9. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	7. Aménagement urbain	10. Aménager des espaces urbains de qualité
	8. Sécurité - tranquillité	11. Assurer la sécurité des habitants
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES	9. Environnement naturel	12. Préserver la biodiversité et le paysage existant
	10. Adaptation aux changement climatique	13. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes 14. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	11. Air extérieur	15. Améliorer la qualité de l'air extérieur
	12. Eaux	16. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	13. Déchets	17. Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	14. Sols	18. Améliorer la qualité et la gestion des sols
	15. Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	19. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

I) Éléments de contexte

3. Le territoire d'étude



Le PADD de la commune d'Azé



Contexte du PADD

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Azé, en vigueur depuis sa dernière révision du 27 mars 2002, a été appliqué pendant plus de 20 ans. Face aux évolutions réglementaires, une révision générale a été engagée le 1er février 2022.
- Il est actuellement en cours de révision par le bureau d'études DORGAT.



Description du territoire de la commune d'Azé

- Territoire à dominante rurale avec une densité de population relativement faible.
- 1 083 habitants (source : diagnostic du PLU d'Azé 2022) sur une superficie de 1 655 hectares.
- Située dans le département de Saône-et-Loire (71), la commune d'Azé fait partie de la Communauté de communes Mâconnais-Beaujolais Agglomération et est intégrée au PETR Mâconnais Sud Bourgogne.
- La population est répartie entre le bourg principal et plusieurs hameaux, avec un cadre de vie marqué par les paysages viticoles et agricoles du Mâconnais. Azé est connue pour son vignoble et ses grottes préhistoriques, qui constituent un attrait touristique.
- Le territoire bénéficie de la proximité de Mâcon (environ 15 km), un pôle urbain offrant de nombreux services, commerces et infrastructures.
- L'évolution démographique est globalement plutôt stable ces dernières années : une légère perte d'habitants entre 2009 (1 034 hbt) et 2014 (1 015 hbt) puis un retour à la croissance pour atteindre 1 083 habitants en 2020.
- Territoire desservi par plusieurs axes, dont :
 - La Route Départementale 82, qui traverse la commune et permet de rejoindre Cluny et Mâcon.
 - La proximité de la Route Départementale 15, axe structurant reliant Mâcon à Tournus.
 - L'Autoroute A6, accessible à environ 15 km, facilitant les liaisons vers Lyon et Paris.
 - La gare de Mâcon, offrant des liaisons ferroviaires vers Lyon et Paris, et la gare TGV de Mâcon-Loché, permettant de rejoindre rapidement de grandes métropoles.
 - 3 liaisons quotidiennes de bus Azé - gare de Mâcon.



Le PADD de la commune d'Azé



Atouts et Forces du territoire

- Cadre de vie et attractivité résidentielle
- Patrimoine historique et culturel
- Mobilité et accessibilité
- Dynamisme local et services de proximité
- Environnement et patrimoine naturel
- Économie locale



Principaux enjeux et défis du territoire

- Préservation du patrimoine naturel et agricole
- Développement maîtrisé de l'urbanisation
- Accessibilité et infrastructures
- Dynamisme économique local



Le PADD de la commune d'Azé

Articulation du PADD : 4 axes regroupant 12 orientations :



AXE 1 : Assurer un équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie de la commune, identifiée comme pôle de proximité à l'échelle du SCoT

Orientation 1.1 : Afin de permettre le développement démographique porté par les élus, en réponse aux orientations du SCOT, la commune d'Azé doit produire environ 85 nouveaux logements d'ici 2041.

Orientation 1.2 : Favoriser la préservation et la valorisation du cadre de vie, cela passe par la poursuite de la mise en valeur du bourg, et l'identification des principaux éléments qui contribuent à la richesse historique, architecturale ou patrimoniale du village.

Orientation 1.3 : Soutenir les activités économiques, commerciales et touristiques présentes sur la commune, le territoire étant concerné par la présence d'entreprises locales ainsi que par de nombreux commerces et services (médicaux notamment).



AXE 2 : L'anticipation et la traduction des enjeux du territoire face aux objectifs de demain

Orientation 2.1 : Préserver les composantes essentielles au maintien et à la diversification de l'activité agricole.

Orientation 2.2 : Prendre en compte les objectifs de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience.

Orientation 2.3 : Traduire les objectifs de développement durables et d'adaptation au changement climatique, notamment la lutte contre le réchauffement climatique.

Orientation 2.4 : Encourager le développement des énergies renouvelables et matériaux biosourcés dans le respect des enjeux de préservation environnementaux et paysagers.



Le PADD de la commune d'Azé

Articulation du PADD : 4 axes regroupant 12 orientations :



AXE 3 : Apprécier les contraintes techniques liées à l'aménagement du territoire

Orientation 3.1 : Prendre en compte les capacités relatives aux réseaux et équipements. Cela passe par la préservation des éléments structurants du paysage tels que les haies, les sources et les mares qui sont essentiels pour le maintien d'une ressource en eau de qualité, d'autant plus dans un secteur favorable à l'infiltration.

Orientation 3.2 : Prendre en compte les risques naturels et technologiques présents sur le territoire dans le développement spatial de l'urbanisation et le règlement, notamment le risque de ruissellement des eaux pluviales. Les zones de rejet des eaux pluviales devront être préservées et les problématiques de points bas mises en avant devront être intégrées et prises en compte lors des projets de développement.



AXE 4 : La prise en compte et la préservation de l'unité paysagère : source de biodiversité environnementale

Orientation 4.1 : Maintenir les composantes paysagères et environnementales afin de préserver l'identité communale et le maintien d'un cadre de vie de qualité.

Orientation 4.2 : Préserver les perspectives visuelles et les cônes de visibilité identifiés sur le territoire, ainsi que dans l'ensemble la bonne insertion paysagère des constructions.

Orientation 4.3 : Traduire les enjeux de préservation et valorisation de la trame verte et bleue, notamment en ce qui concerne la préservation des pelouses calcaires et des zones humides.



Le contenu du rapport de présentation

Le PADD se base sur :

- Le diagnostic territorial
- L'Etat Initial de l'Environnement (EIE)
- Une étude de consommation, densification et approches quantitatives
- Un document de contexte réglementaire et synthèse des enjeux

Ces documents permettent de connaître le portait actuel du territoire afin de rédiger les objectifs du PADD à partir de ces constats.

Ainsi, la santé du territoire doit être analysée dès cette phase de diagnostic pour que le PADD puisse porter les objectifs UFS nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des populations.

Les objectifs UFS en couleur ci-contre ont bien été abordés dans l'un de ces documents.

Au contraire **7 objectifs UFS ne sont peu ou pas abordés :**

« **Inciter à une alimentation saine** »

« **Favoriser la participation au processus démocratique** »

(c'est normal que ça ne soit pas abordé dans un PADD)

« **Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes** »

« **Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles** »

(à ajouter en lien avec le changement climatique et l'augmentation des zoonoses qui en résulte) « **Améliorer la qualité de l'air extérieur** » « **Inciter à une gestion de qualité des déchets** » (le traitement des ordures et déchets issus du BTP n'est pas abordé)

« **Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques** » (l'impact sonore de la voirie n'est pas diagnostiqué)

Ainsi, on ne connais pas l'état du territoire concernant ces sujets. Le PADD ne pourra pas s'en saisir, il serait intéressant de les ajouter à l'EIE et/ou au diagnostic territorial.

Objectifs UFS en lien

	Favoriser les déplacements/modes de vie actifs
	Inciter aux pratiques de sports et détente
	Inciter à une alimentation saine
	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
	Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables
	Favoriser la participation au processus démocratique
	Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
	Assurer les conditions d'attractivité du territoire
	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	Aménager des espaces urbains de qualité
	Assurer la sécurité des habitants
	Préserver la biodiversité et le paysage existant
	Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
	Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	Améliorer la qualité de l'air extérieur
	Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	Améliorer la qualité et la gestion des sols
	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques



Le contenu du rapport de présentation de l'ancien PLU

L'ancien PLU d'Azé a été approuvé en 1981 et révisé en 1994.

Il est composé d'un seul document qui comporte :

- Un descriptif de la commune
- L'Etat Initial du site
- Le diagnostic
- Les dispositions du PLU
- Une analyse des incidences sur l'environnement

L'ancien PLU ne comporte pas de PADD




Les objectifs UFS en couleur ci-contre ont bien été abordés dans ce document.

Au contraire 11 objectifs UFS ne sont peu ou pas abordés.

Cette analyse permet de montrer la progression du nouveau PLU qui a intégré 4 objectifs UFS supplémentaires par rapport à l'ancien document :

- « Favoriser les déplacements/modes de vie actifs »
- « Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle »
- « Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables »
- « Améliorer la qualité et la gestion des sols »

Objectifs UFS en lien

	Favoriser les déplacements/modes de vie actifs
	Inciter aux pratiques de sports et détente
	Inciter à une alimentation saine
	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
	Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables
	Favoriser la participation au processus démocratique
	Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
	Assurer les conditions d'attractivité du territoire
	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	Aménager des espaces urbains de qualité
	Assurer la sécurité des habitants
	Préserver la biodiversité et le paysage existant
	Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
	Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	Améliorer la qualité de l'air extérieur
	Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	Améliorer la qualité et la gestion des sols
	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal shape, colored in shades of orange and brown, cuts across the image from the top right to the bottom left. In the top left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.











II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème



Les zooms par thème





Les thèmes et enjeux abordés en COPIL lors d'EIS sur d'autres territoires

Thèmes prioritaires abordés	Principaux éléments débattus en COPIL
 Alimentation et déchets	Circuits courts / AMAP + sensibilisation aux habitants à manger local + formation des agriculteurs aux pratiques d'agro écologie + plateformes de réemploi pour limiter les déchets + consigne en verre et vrac à développer Inscrire les démarches déjà en place dans le PADD (exemple partenariats agriculteurs locaux - cantines / compostage,...)
 Maladies vectorielles	Pas d'eaux stagnantes + sensibilisation des habitants A travailler dans le PADD et/ou dans le CLS
 Paysage, environnement et zones de détente	Trame brune et trame noire à prendre en compte dans le PADD avec des objectifs + agroécologie et agroforesterie à travailler + tourisme écologique et sportif à favoriser + trames infra-urbaines végétales et mobilités actives + gestion naturelle des crues
 Mobilités actives et décarbonées	Accès sécurisés piétons + cyclistes + réduction voiture (impact qualité de l'air et mobilité santé)+ accessibilité seniors/PMR (bancs, trottoirs, largeur) + location vélos électriques à encourager + sentier touristiques
 Qualité eau-sol-air	Réduction intrants chimiques + solutions naturelles : compost/paillage/amendements organiques : techniques d'agro écologie à encourager + réduction des pesticides agricoles + formations agriculteurs + solutions low cost fondées sur la nature (ex replanter grâce aux oiseaux)
 Qualité sonore et champs électromagnétiques	Axes de circulation bruyants + électricité haute tension > prise en compte pour l'Homme et pour la biodiversité (pas près des écoles et lieux d'accueil de personnes vulnérables et pas près de réserves importantes pour l'avifaune) + attention aux éoliennes (éoliennes mortelles pour l'avifaune et notamment les chauves-souris, perturbe le comportement du bétail et bruit pour les habitants)
 Lieu d'accueil pour les personnes vulnérables	Objectifs principalement sur le logement > développer des espaces de vie sociaux sur les territoires : les collectivités peuvent mettre des salles à disposition d'associations visant à recréer du lien social. Autre option : la CAF aide techniquement et financièrement les collectivités à la mise en place de centres sociaux ou espaces de vie sociale > cf site internet de la CAF
 Les logements vides et les friches	Réhabiliter ou rénover, pour les passoires thermiques + travailler sur les friches notamment en centre bourg ancien + soutenir une politique contre les logements vacants + travailler le maintien à domicile des personnes âgées (exemple, habitat partagé intergénérationnel)+ accès PMR + conversion en hébergements touristiques / double revenu pour les fermes et logements trop grands
 L'attractivité touristique	À développer en lien avec le vélo tourisme + mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti + développer la communication
 Les zones d'activité	Continuités végétales + accès mobilités actives (permettre l'accès piéton et vélo en sécurité et faire des espaces de jeux/détente végétaux à l'extérieur) + artisanat local à développer dans ces zones + désimpermeabiliser + panneaux photovoltaïques (les mettre de préférence sur les parkings et bâtiments commerciaux, éviter au maximum l'emprise sur les espaces naturels et agricoles).



Les zooms par thème




Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PADD	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
  Alimentation et déchets	Inciter à une alimentation saine + Inciter à une gestion de qualité des déchets			
 Maladies vectorielles	Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles			
 Paysage, environnement	Préserver la biodiversité et le paysage existant			



Les zooms par thème

Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PADD	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
 Mobilité / sécurité des modes de transport doux /accessibilité	Favoriser les déplacements/modes de vie actifs + Assurer la sécurité des habitants			
 Qualité eau-sol-air et désimperméabilisation (notamment cours d'école)	Améliorer la qualité et la gestion des eaux + Améliorer la qualité et la gestion des sols + Améliorer la qualité de l'air extérieur			
 Qualité sonore et champs électromagnétiques	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques			

The background features a blue sky with white and orange-tinted clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a larger grid of larger squares.

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

2. Agir pour la santé



Grille de suivi des actions à mettre en place

Le principe de cette grille personnalisée : sélectionner quelques actions par objectif UFS afin d'améliorer la santé sur votre territoire et suivre la réalisation des ces actions via la grille de suivi.

Cette grille vous est fournie au format Excel afin que vous la remplissiez au regard de votre territoire. Une grille exemple avec des indicateurs de suivi préremplis vous est fournie, vous pouvez conserver ceux qui vous conviennent et ajouter/remplacer des actions en fonction de votre territoire :

Objectifs UFS / Actions à mettre en place pour améliorer l'UFS d'ici fin 2025 : évaluation à mi-parcours en juin 2025	Favoriser les déplacements et modes de vie actifs	Inciter aux pratiques de sport et de détente	Inciter à une alimentation saine	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle	Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables	Favoriser la participation au processus démocratique	Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements	Assurer la continuité des services
Action n°1								
Progression des actions								
Action n°2								
Progression des actions								
Action n°3								
Progression des actions								
Action n°4								
Progression des actions								

ZOOM ...

Action n°1				
Progression des actions				
Action n°2				
Progression des actions				
Action n°3				
Progression des actions				
Action n°4				
Progression des actions				

Progression des actions :

- * Action pas / peu entamée, à mettre en place au plus vite
- ** Action engagée, à poursuivre au même rythme
- *** Actions terminées / objectifs atteints : félicitations !

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration



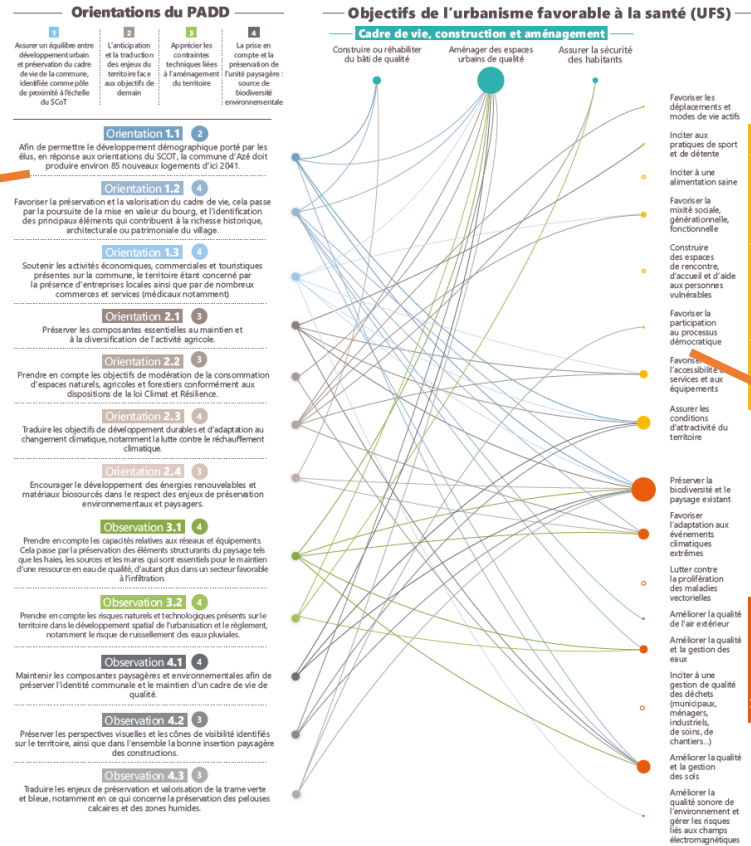
Eléments de méthode

Le diagramme de synthèse

Évaluation des impacts sur la santé du PADD du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Azé Toile de l'urbanisme favorable à la santé

1

Ambitions du PADD et la qualité de la traduction des objectifs UFS (notation)

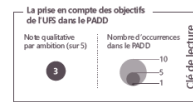


2

Les objectifs UFS, répartis en 3 familles, et le nombre d'occurrences dans le PADD (taille proportionnelle des cercles)



Conception et réalisation: AURBA | Juin 2025





Les liens entre le PADD et les objectifs UFS

Les objectifs UFS abordés dans le PADD

10 objectifs UFS bien abordés

1. Préserver la biodiversité et le paysage existant
2. Aménager des espaces urbains de qualité
3. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
4. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
5. Améliorer la qualité et la gestion des sols
6. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
7. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
8. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
9. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
10. Assurer la sécurité des habitants



5 objectifs UFS à développer davantage

1. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques
2. Améliorer la qualité de l'air extérieur
3. Favoriser la participation au processus démocratique
> Cet objectif UFS n'est pas présent dans ce genre de documents d'urbanismes, il n'est pas nécessaire de le développer davantage
4. Inciter aux pratiques de sport et de détente
5. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs



4 objectifs UFS pas abordés

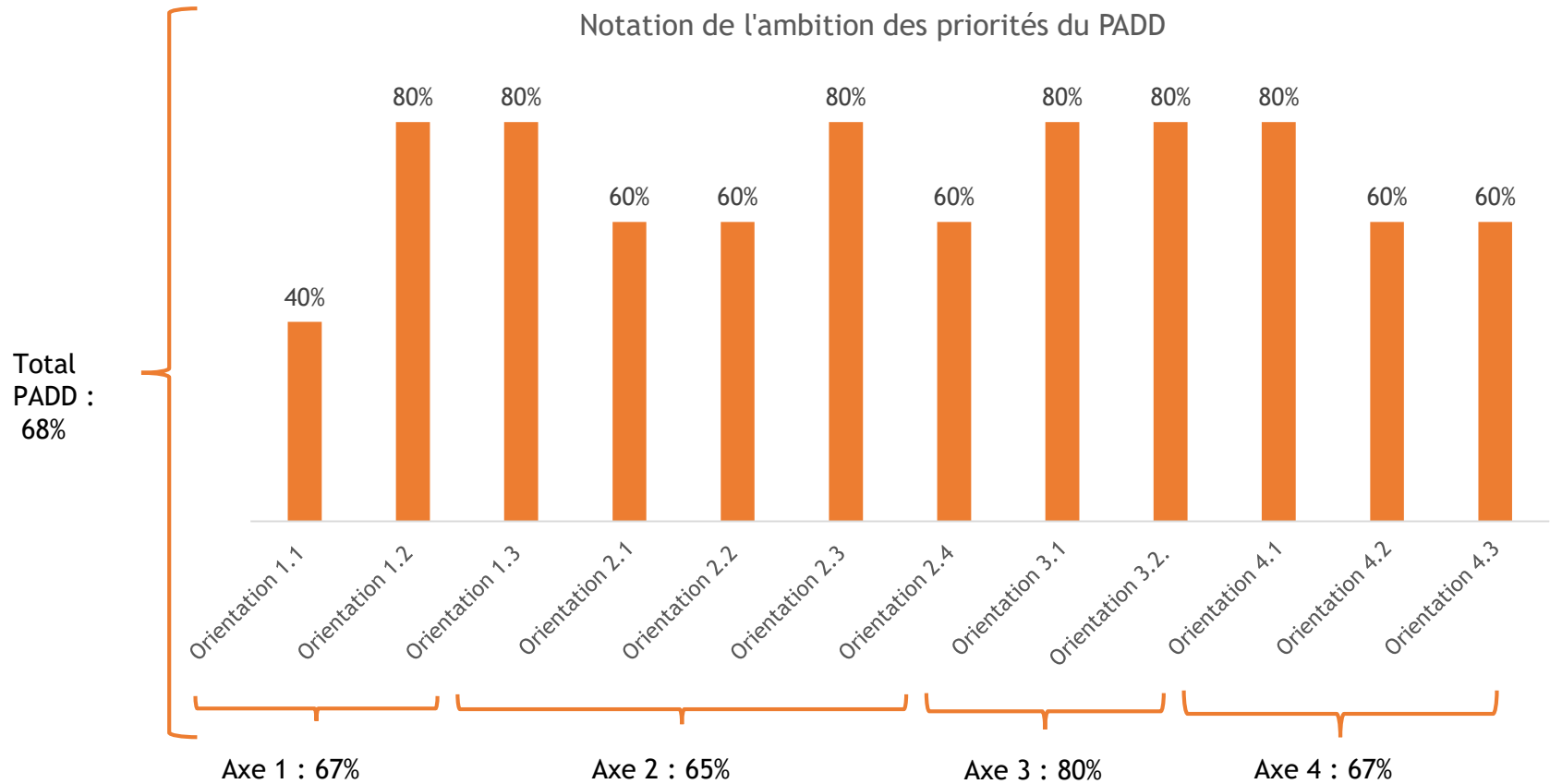
1. Inciter à une gestion de qualité des déchets
2. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
3. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
4. Inciter à une alimentation saine





Les ambitions du PADD

Notation de l'ambition des priorités du PADD





La transition vers un urbanisme d'équilibre

Les éléments du PADD qui visent la pleine santé

Thèmes principaux	Éléments visant la pleine santé	Déterminant de santé
Agriculture	Préserver les éléments de biodiversité et protéger les réservoirs et corridors écologiques	Préserver la biodiversité et le paysage existant
	Réduire la consommation de terres naturelles et agricoles	Préserver la biodiversité et le paysage existant Améliorer la qualité et la gestion des sols
	Protéger les terres agricoles, encourager la diversification des pratiques et mettre en valeur ce patrimoine par le biais du tourisme de randonnée tout en conciliant les enjeux écologiques	Préserver la biodiversité et le paysage existant Améliorer la qualité et la gestion des sols Assurer les conditions d'attractivité du territoire
	Favoriser l'infiltration de l'eau via des sols perméables et la végétalisation des espaces libres et prendre en compte le risque de ruissellement dans l'aménagement	Aménager des espaces urbains de qualité Améliorer la qualité et la gestion des eaux Améliorer la qualité et la gestion des sols
Paysage	Maintenir des espaces de nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur, contre le ruissellement tout en préservant le patrimoine architectural	Aménager des espaces urbains de qualité Améliorer la qualité et la gestion des eaux Améliorer la qualité et la gestion des sols
	Préserver et valoriser le cadre paysager : éléments naturels et patrimoine bâti	Préserver la biodiversité et le paysage existant Aménager des espaces urbains de qualité
Tourisme	Mettre en valeur les sites touristiques et développer des commerces dans le bourg	Assurer les conditions d'attractivité du territoire Inciter aux pratiques de sports et détente Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
Logements	Réduire les logements vacants et travailler sur le confort thermique des bâtiments	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
Mobilité	Limiter l'usage de la voiture et diversifier des modes de transport alternatifs (piétons et bus)	Favoriser les déplacements et modes de vie actifs Améliorer la qualité de l'air extérieur

Déterminants de santé concernés



The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

III) Synthèse conclusive

2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ?



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

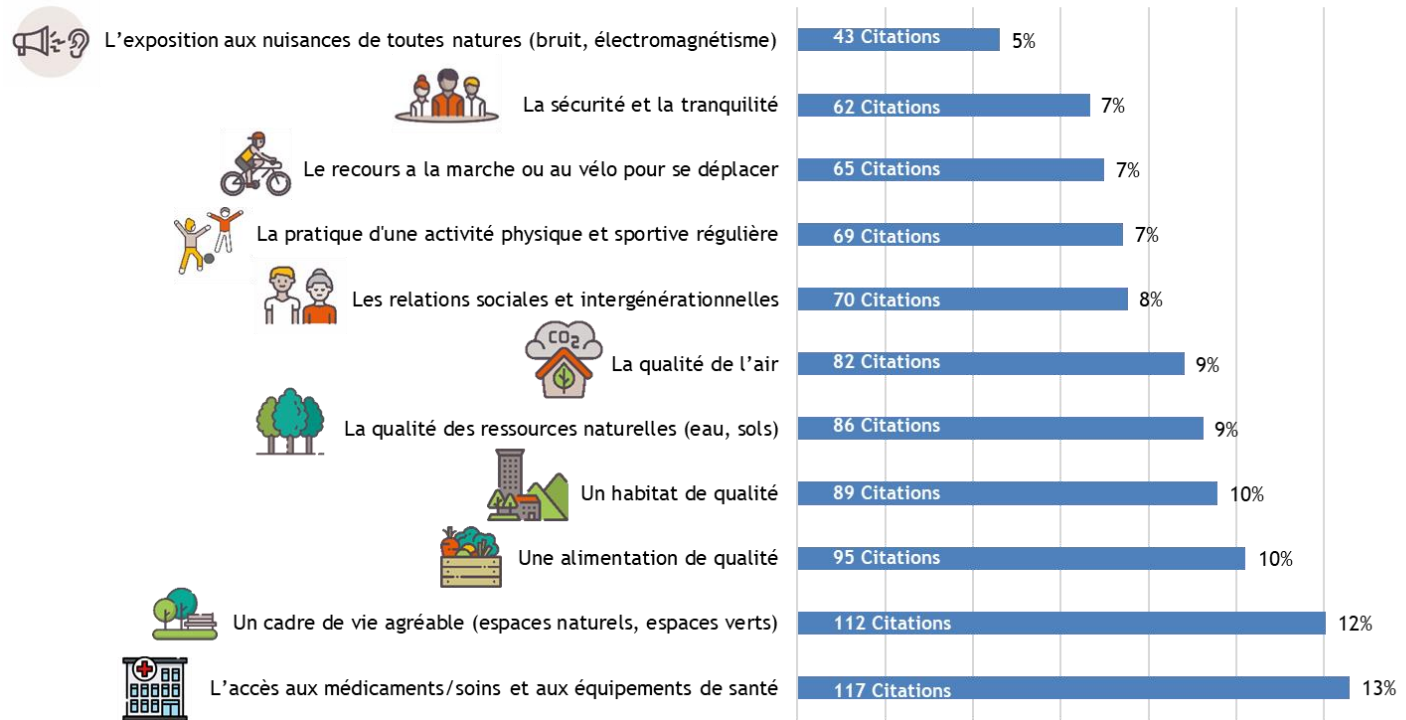
Retour sur les résultats de l'enquête régionale de santé de mars-avril 2024

- 1** Le profil des répondants (Nom, Prénom, contact, fonction, structure représentée, département).
- 2** Leur compréhension du sujet de l'UFS :
 - *A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ?*
- 3** Leur positionnement face aux enjeux de l'UFS :
 - *Avez-vous intégré les enjeux d'urbanisme favorable à la santé à travers ces dispositifs ?*
 - *Si vous n'avez jamais mené de projet en lien avec l'urbanisme favorable à la santé, pouvez-vous préciser pourquoi ?*
- 4** Leurs attentes vis-à-vis du sujet de l'UFS :
 - *Aujourd'hui, êtes-vous intéressés pour mener [des projets en lien avec l'urbanisme favorable à la santé] ?*
 - *Si oui, quels seraient vos attentes ou besoins sur l'urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Selon vous, qu'est ce qui pourrait décider un territoire à se lancer dans un projet en urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Pour finir, souhaiteriez-vous participer aux rencontres régionales autour de l'urbanisme favorable à la santé (dates à venir) ?*
 - *Si oui coordonnées de la personne à contacter (nom, tél, mail)*



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

« A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ? »



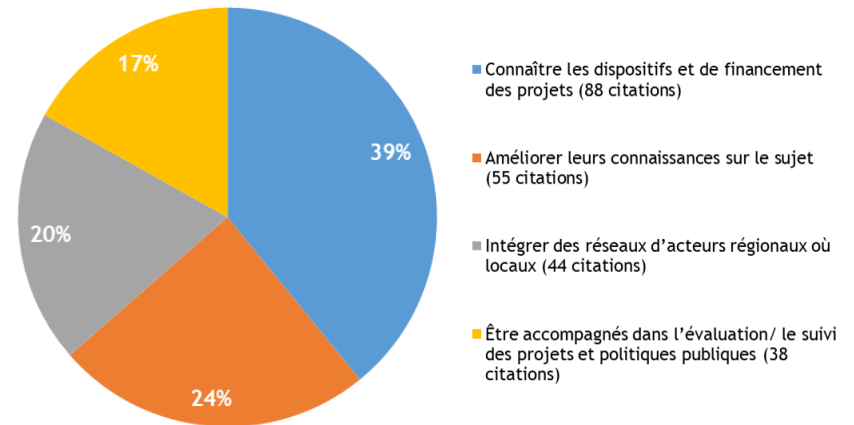


Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

En conséquence, les attentes des collectivités s'articulent autour de **quatre axes principaux** qui visent par ordre d'importance à :

1. **améliorer leurs connaissances des modalités de financement,**
2. **Améliorer leurs connaissance des enjeux d'un urbanisme favorable à la santé,**
3. **participer à des réseaux** autour du sujet ou encore
4. **bénéficier d'un accompagnement** pour l'intégration de ces enjeux de santé dans les projets et politiques publiques.

» Motifs invoqués pour intégrer les objectifs de l'UFS à l'avenir (% de citations)

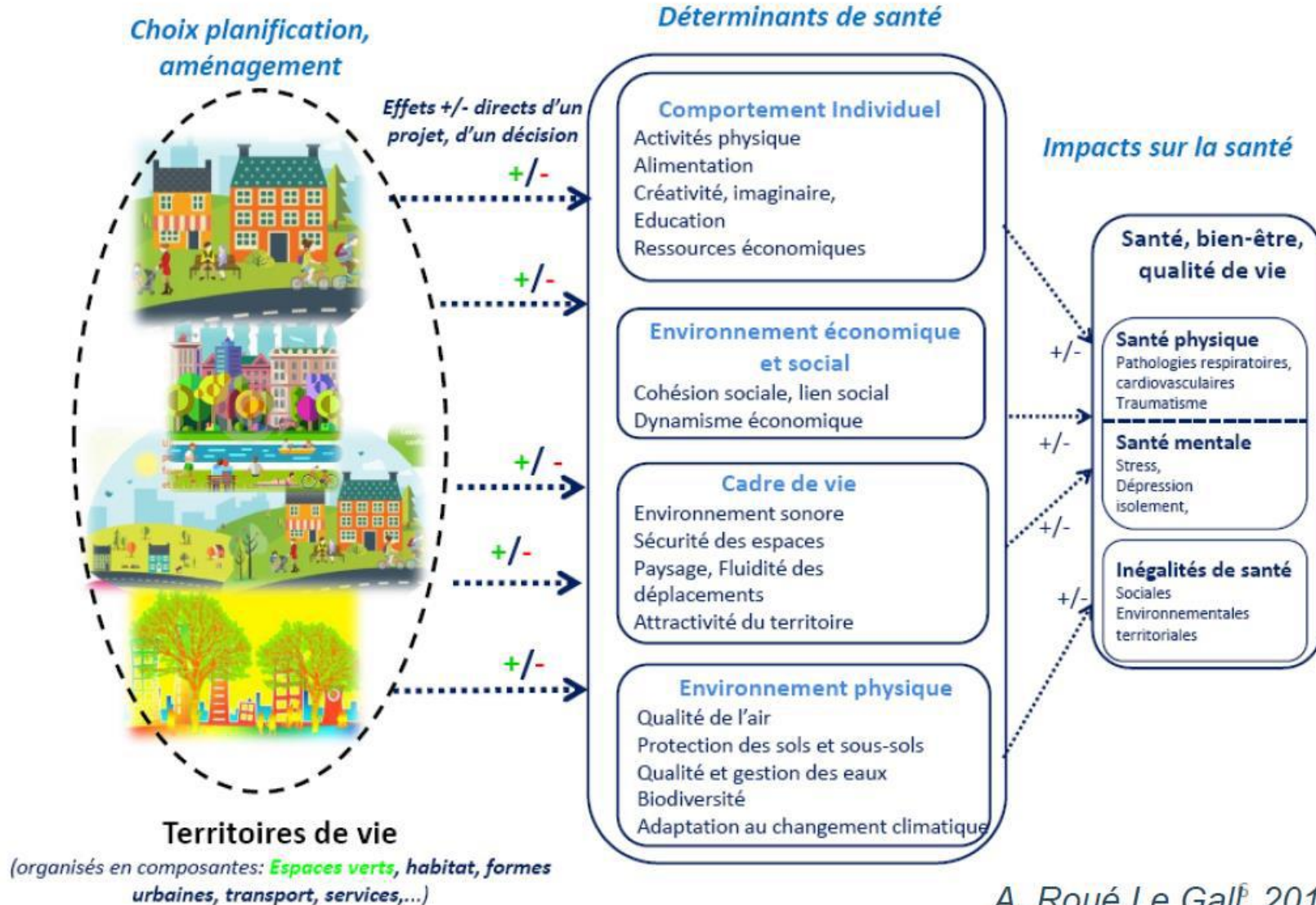


The background features a blue sky with white and orange-tinted clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

Annexes: Urbanisme santé et préservation des milieux

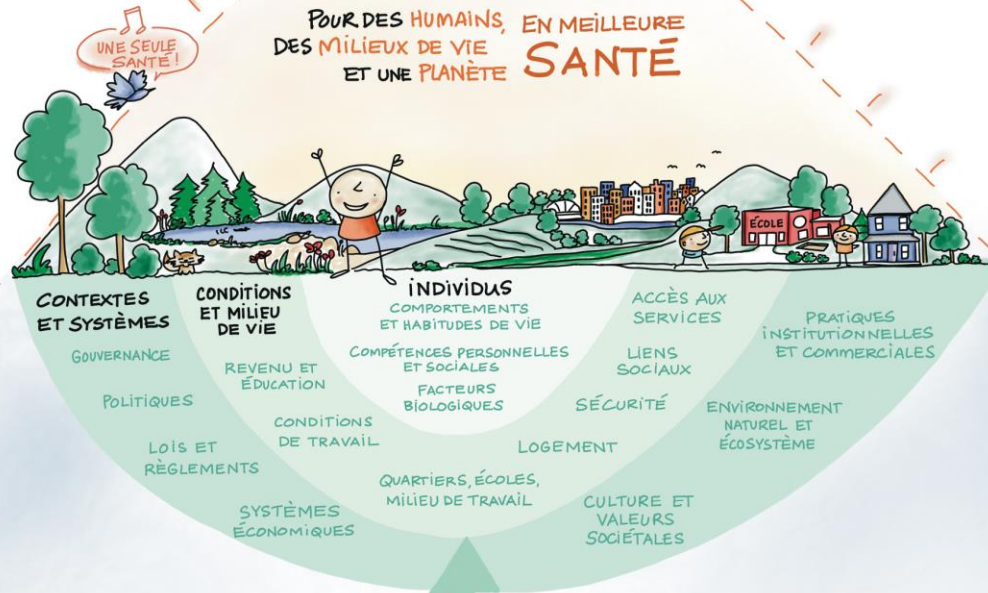


Urbanisme et santé



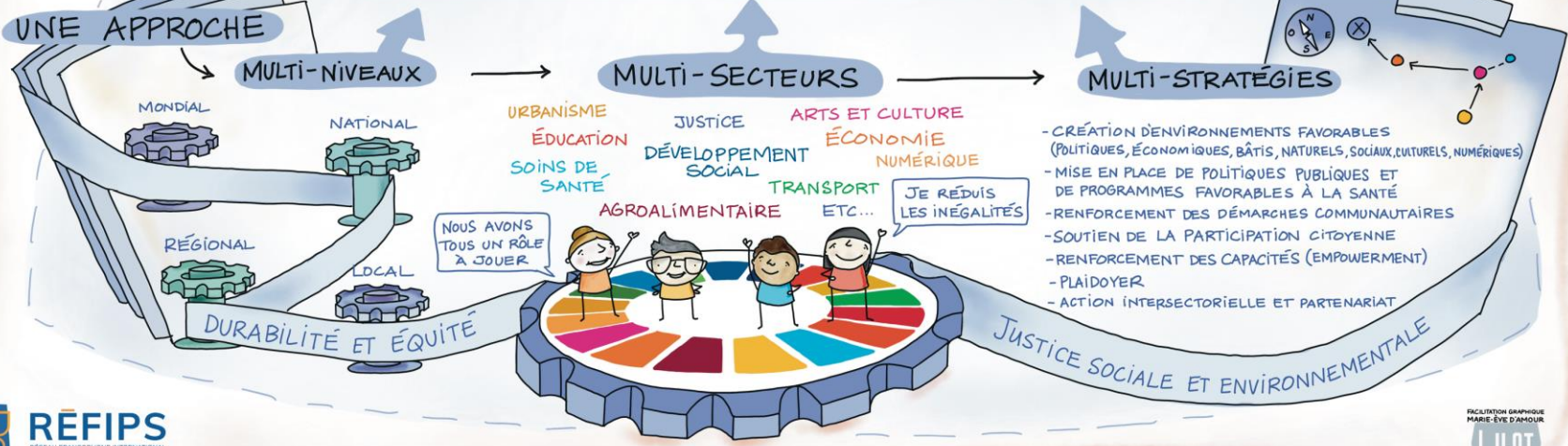
LA PROMOTION DE LA SANTÉ

UNE VISION SYSTÉMIQUE
 POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉQUITÉ



SANTÉ
 PHYSIQUE, MENTALE, SPIRITUELLE, CULTURELLE, FINANCIÈRE, SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE

QUI AGIT SUR LES FACTEURS QUI INFLUENCENT L'ÉTAT DE SANTÉ



Source : Matchuindem, C., Chaput, S. et le groupe de travail du RÉFIPS sur la vulgarisation du concept de promotion de la santé (2024). La promotion de la santé : une vision systémique pour améliorer la santé, le bien-être et l'équité. Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS), région des Amériques.

LES ENJEUX DE L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Juin 2024



ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN

1/4

des habitants est régulièrement exposé aux particules fines PM 2,5 (INSEE 2011)

1000 nouveaux cas de pathologies

et

800

décès attribuables à la qualité de l'air intérieur chaque année (ORECA BFC 2022)



18,6%

ménages sont en situation de précarité énergétique (2018). La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée en France par la précarité énergétique (GEODIP/ONPE 2021)



Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de

5 à 6 °C

et la consommation énergétique pour l'air climatisé de

50% à 70% (ADEME 2020)

+5%

d'électricité brute consommée en période estivale (entre 2016 et 2018) (Open data réseaux énergie - ODRE)

L'ambroisie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en BFC. Elle fait l'objet d'une surveillance particulière.

Dans les zones infestées,

12 à 20%

de la population est allergique à l'ambroisie. (ARS BFC 2022)



70%

de ce qui affecte la santé d'une population peut être influencé par une politique d'aménagement

<https://bipartisanpolicy.org>

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES



80%

des adultes passent 3 heures par jour devant leurs écrans en dehors de toute activité professionnelle

(Santé Publique France 2019)

encourager la pratique

15 minutes

de marche tous les jours à son mode de vie diminuerait la mortalité de

14%

(Ministère des Sports, 2015)



AGIR SUR LA PROPAGATION DES MALADIES VECTORIELLES



43%

des tiques sont susceptibles de causer une maladie en BFC (maladie de Lyme ou autre). C'est la région la plus touchée. (INRAE 2021)

7 départements sur 8 touchés par le moustique tigre



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle :

?

Espèce invasive :

?



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle:

maladie infectieuse transmise par un vecteur comme un moustique (ex: Mpox, Dengue) ou encore une tique (ex : maladie de Lyme).

Espèce invasive :

Espèce animale ou végétale introduite hors de son habitat naturel, et dont la prolifération provoque des dégâts (ex : l'ambroisie, les ragondins, les frelons asiatiques).



Santé et préservation des milieux



Services rendus par la biodiversité :
l'exemple du bocage dans les champs :



Dépollue l'eau et favorise son infiltration dans les sols

> Moins de perte de nutriments par ruissellement et moins besoin d'arroser



Dépollue, fertilise et lutte contre l'érosion des sols



Permet aux prédateurs d'éliminer les insectes indésirables
comme la tique

> réduit la propagation de la maladie de Lyme
+ les parasites des cultures

Ainsi, pour être en bonne santé, il est impératif de préserver les milieux et la biodiversité.



Mise en récit



Tourisme



"Le plus beau des voyages est celui qui redécouvre son propre territoire."



Agriculture

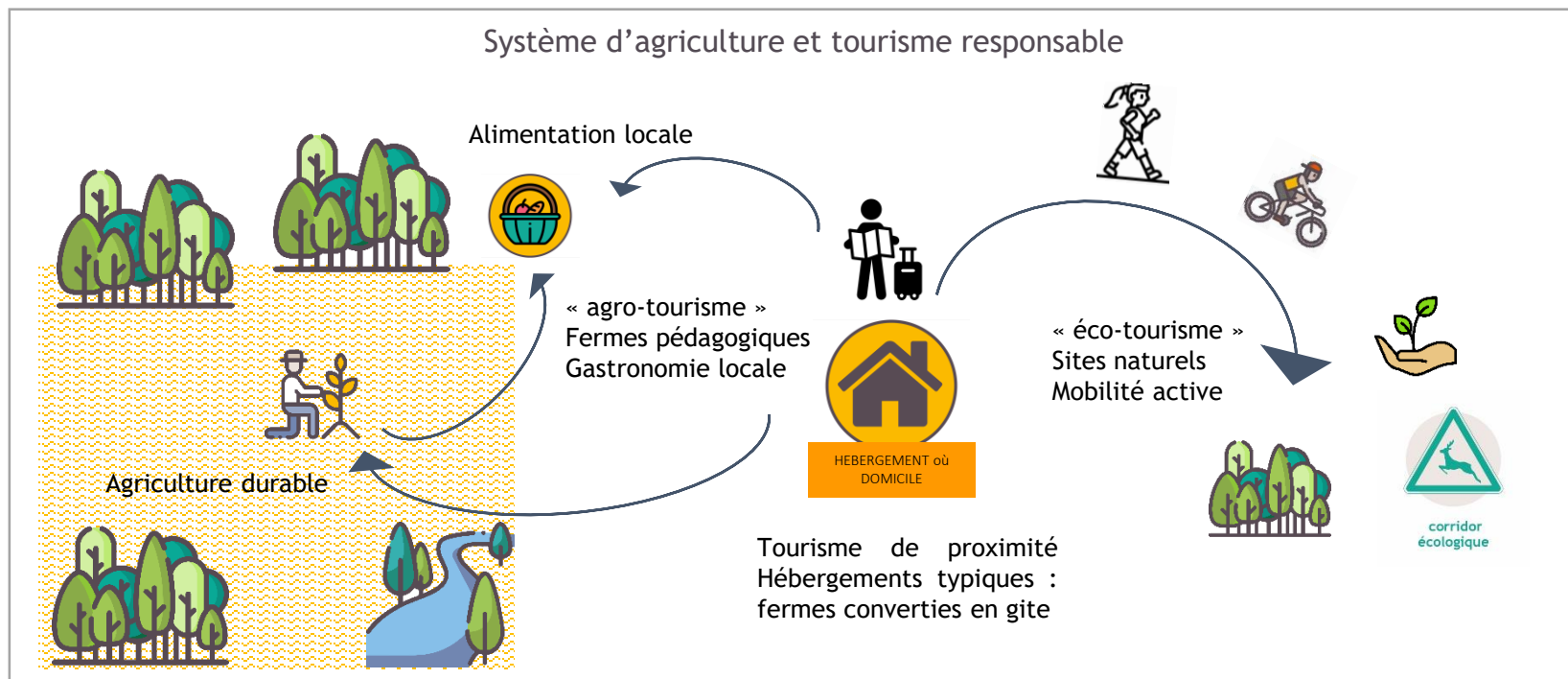


>> "Une alimentation saine commence par une terre saine."





Mise en récit



ARS

Agence régionale de santé
Bourgogne-Franche-Comté

Michael NGUYEN-HUU

06 68 12 44 93

Michael.NGUYEN-HUU@ars.sante.fr



AUDAB

Agence d'urbanisme Besançon
centre Franche-Comté

Noémie DUFERNEZ

06 79 71 42 17

noemie.dufernez@audab.org

